

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PP-14 AUTORISANT UN ATELIER DE FABRICATION DE LAMPES ET UNE SALLE DE MONTRE AU 212, ROUTE PIERRE-LAPORTE, LOT 4 387 567, EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

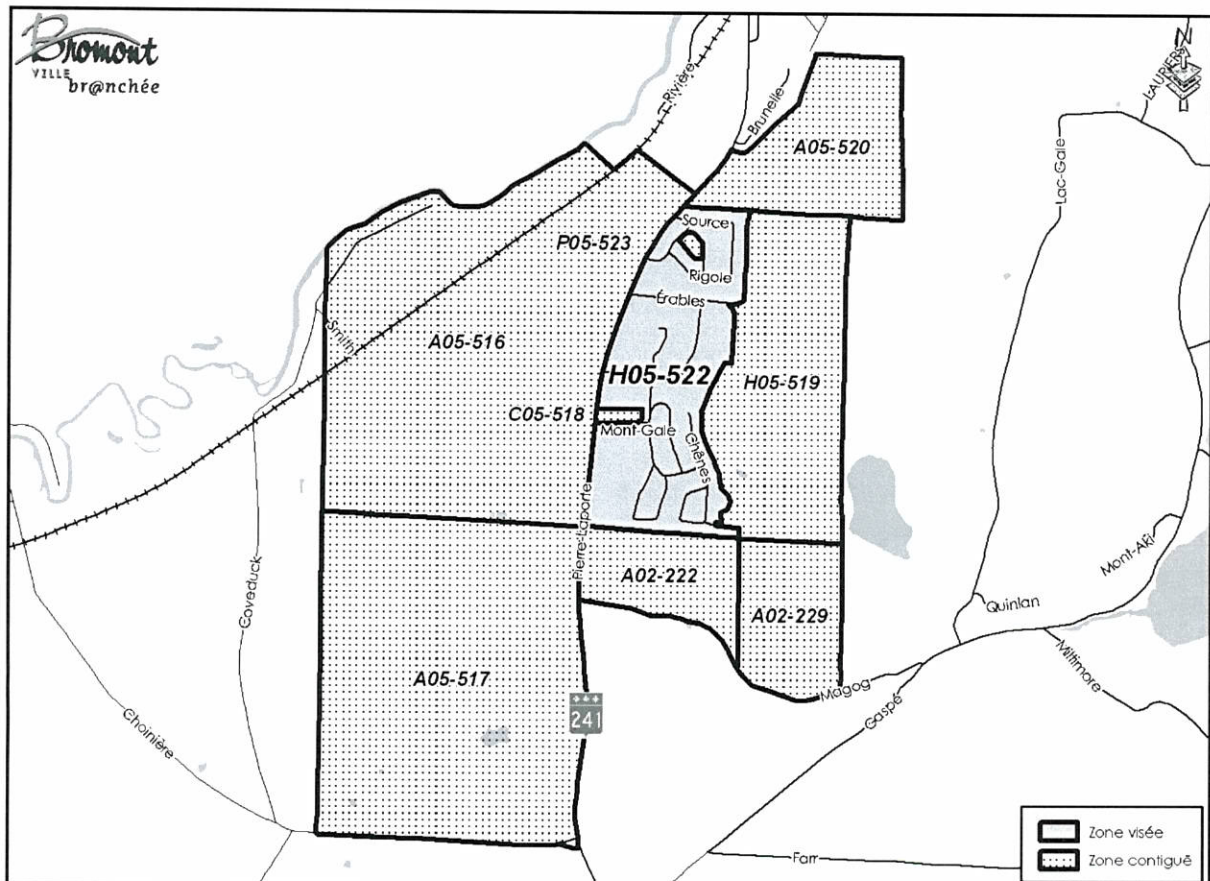
Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 4 avril 2016, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté un premier projet de résolution numéro PP-14 en vertu du règlement numéro 982-2011 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu **lundi, le 2 mai 2016, à 19h30**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Que le premier projet de résolution numéro PP-14 vise à permettre à certaines conditions, l'utilisation de deux (2) bâtiments accessoires ayant au total une superficie de 122 m² à des fins d'atelier artisanal de fabrication de lampes et d'une salle de montre pour les lampes fabriquées sur place, sur le lot 4 387 567 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford, situé au 212, route Pierre-Laporte.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée H05-522 où est situé l'immeuble faisant l'objet du premier projet de résolution ainsi que les zones contiguës A02-222, A02-229, A05-516, A05-517, A05-520, C05-518, P05-523 et H05-519 constituant le secteur concerné :



Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du Conseil désigné par elle expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Ce projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de résolution numéro PP-14 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8h45 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi.

Bromont, ce 13^e jour d'avril 2016.

La greffière,



Joanne Skelling, avocate, OMA